

### APRES LE BAC A LLG ou AILLEURS

#### 1. PROCEDURE APB

#### 2. CONSEILS



### 1-PROCEDURE ADMISSION POST-BAC

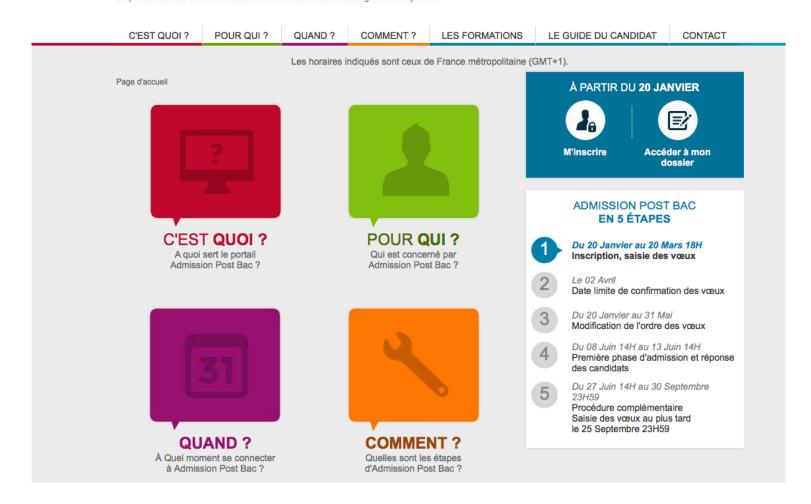
- 1) S'informer
- 2) S'inscrire sur www.admission-postbac.fr
- 3) Recenser et soupeser ses vœux
- 4) Constituer les dossiers de candidatures
- 5) Classer définitivement les vœux
- 6) Consulter les propositions (parfois 3 tours) ; y répondre
- 7) La procédure complémentaire
- 8) S'inscrire dans l'établissement choisi



#### ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur







- Inscription en ligne sur <u>www.admission-</u> <u>postbac.fr</u> pour toute filière post-bac, sauf exceptions
- Attention se renseigner : établissements hors APB tels que Paris Dauphine, Science Po Paris et IEP, certaines écoles de commerce, d'ingénieurs, d'art et les licences sélectives comme les bicursus...
- Dates des inscriptions : du vendredi 20 janvier au lundi 20 mars 2017

- 1) Information depuis décembre 2016
  - → site Admission Post Bac : Le guide du candidat

    https://www.admission-postbac.fr/site/guide 2017/Guide du candidat 2017.pdf

**Les formations**: <a href="https://www.admission-postbac.fr/Postbac/recherche">https://www.admission-postbac.fr/Postbac/recherche</a>

→ site ONISEP : Le guide « Après le bac »

http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Actus-2016/Guide-gratuit-Entrer-dans-le-sup-apres-le-bac

- 2) Inscription du 20/01 au 20/03/2017 : enregistrement de la candidature sur <u>www.admission-postbac.fr</u>
  - → Renseigner N° INE + EMAIL + téléphone L'élève reçoit un numéro de dossier et un code confidentiel pour gérer son dossier étape par étape.

Bien les noter et les conserver (affichés 1 seule fois)



- **3** espaces de renseignements lors de l'inscription :
- → Identification: identité, coordonnées, état civil, simulation de bourse, situation particulière (handicap, sportif haut niveau, etc.)
- → Scolarité : série, filière, spécialité, options, L.V., notes, etc. Bien vérifier bulletins et notes EAF
- → Candidatures (vœux) : formations + établissements à hiérarchiser : bien équilibrer le classement !



### 3 Recensement des vœux jusqu'au 20/03/2017

Formulation et recensement des vœux : quelles filières, quels établissements ? Puis inscription sur le site APB.

1<sup>er</sup> classement des vœux obligatoire au plus tard le 20 mars, modifiable jusqu'au 31 mai.

Après le 20 mars, plus d'ajout de vœux.

Réfléchir: hiérarchiser ses vœux, consulter les enseignants, aller aux journées portes ouvertes...

Noter les dates de dépôts des inscriptions et dates de concours pour certaines filières sélectives qui sont intégrées à la procédure APB.



### 1- PROCEDURE APB, les vœux:

# 24 candidatures possibles, dont 12 maximum par grande famille de formations :

- 12 en CPGE (sans limitation du nbre/voie \*)
- 12 en 1<sup>ère</sup> année de licence + PACES + ...
- 12 par réseau d'écoles : ingénieurs, commerce,
- 12 écoles d'architecture
- 12 en BTS / DUT etc.

<sup>\*</sup> nouveauté 2017



### 1- PROCEDURE APB, les vœux:

#### Un VŒU:

- UNE filière ou voie dans UN établissement
- pour un même vœu , on peut demander internat
   et externat = compte pour UN SEUL VŒU
- dans un réseau d'écoles, comme les INSA, on peut choisir plusieurs établissements mais cela compte pour UN SEUL VŒU

Attention: l'équipe pédagogique émettra un avis sur les projets de vœux de chaque élève; il faut donc que l'élève ait établi sa liste de vœux ordonnés avant le 2ème conseil de classe. Il pourra réajuster en fonction des avis émis.



### 1- PROCEDURE APB, les vœux:

- Nouveautés 2016 reconduites :
  - Obligatoire de formuler au moins un vœu de licence libre à capacité non limitée, repérée par une pastille verte
  - Vœux groupés : PACES, Droit, Psychologie, Staps Chacune de ces formations compte pour 1 seul vœu avec une hiérarchisation des universités de la région Ex : PACES = 1 vœu avec 7 UFR ordonnées (Ile-de-France) dont au moins 1 dans l'académie (Paris) parmi les 4 premiers

#### Nouveautés 2017 :

- > Vœux CPGE : Suppression de la limite de 6 vœux par voie
- Vœux groupés Droit, Psychologie, Staps: possibilité d'intercaler librement les universités dans la liste ordonnée des vœux (pas possible pour PACES)
- Licences scientifiques à pastille verte régionalisées sur l'Ilede-France (Paris-Créteil-Versailles)



**4) Constitution du dossier** : jusqu'au dimanche 2 avril (date limite de modification et d'envoi éventuel des dossiers papier, et de <u>confirmation des candidatures</u>)

Recensement et impression de la liste définitive des vœux puis préparation et envoi du dossier papier pour les établissements qui le spécifient.

NB: dossier électronique pour la quasi-totalité des candidatures

<u>S'assurer</u> de la bonne réception des dossiers par les établissements début mai 2017 (en consultant son dossier électronique APB). <u>Consulter</u> sa messagerie au cas où un établissement demande une pièce manquante au dossier.



5) Classement des vœux jusqu'au 31 mai 2017.

Ordonner ses vœux par préférence.

Une fois enregistré, l'ordre est définitif.

Tout vœu non classé ne donne lieu à aucune proposition.

A savoir : l'avis du conseil de classe de fin de 2ème trimestre est essentiel pour le classement des vœux.



- 6) Phase de dialogue: proposition/réponse 6 semaines en juin-juillet avec 3 tours de proposition/réponse :
- Phase 1 du 8 juin à 14h au 13 juin à 14h,
- Phase 2 du 26 juin à 14h au 1 juillet à 14h,
- Phase 3 du 14 juillet à 14h au 19 juillet à 14h.
  - 3 possibilités : accepter, réserver sa réponse ou refuser.

Aux deux premiers tours, possibilité de réserver sa réponse en espérant un vœu mieux classé; mais élimination des établissements moins bien classés.

REPONDRE, sinon l'élève est DEMISSIONNAIRE = ELIMINE



### 1- PROCEDURE APB, les réponses

- « oui définitif »: acceptation définitive de la proposition.
- « oui mais »: proposition acceptée mais maintien de la candidature pour les vœux mieux classés, au tour suivant.
- « non mais » : refus de la proposition faite, mais maintien de la candidature pour les autres vœux mieux classés.
- « démissionner » : engendre une sortie définitive du cycle d'inscriptions.



### 1- PROCEDURE APB, les réponses

Rappel: lorsqu'une proposition d'admission est faite, TOUS les vœux de rang inférieur sont annulés!

Au 3<sup>ème</sup> tour de proposition, si l'élève a une proposition, il doit impérativement répondre « oui »

Un choix définitif effectué par un élève pour un établissement donné permet de libérer des places pour des élèves en liste d'attente.



- 7) Procédure complémentaire sur places vacantes :
- Si pas de proposition lors de la phase 2 ou 3, recours possible à la procédure complémentaire, ouverte du 27 juin au 30 septembre, entièrement électronique : compléter le dossier par 12 candidatures, toutes formations confondues dans lesquelles il reste des places et répondre dans les délais :
- 8 jours à partir du 27 juin
- 72 h à partir du 20 août
- 24h à partir du 1<sup>er</sup> septembre



### 8) INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Procéder à l'inscription administrative selon les instructions de l'établissement accepté définitivement : les dates et modalités dépendent de l'établissement.



### 2 - Quelques conseils des anciens de LLG Choisir sa voie

- Suivre ses inclinations : connaître ses points forts et faibles, demander l'avis des enseignants.
- Définir sa stratégie : trouver le parcours pour atteindre l'objectif professionnel et intégrer telle école.
- Grand nombre de voies possibles : demander prépa Maths Sup, Hypokhâgne, Bio, commerciale ou filière universitaire... mais les ORDONNER en fonction de ses capacités, et surtout être prêt à y aller!

Choix de l'établissement : pas de risque à mettre un établissement difficile mais les chances augmentent en postulant aussi dans ceux moins demandés.



### 2 - Quelques conseils des anciens de LLG

### Choisir l'établissement en prépa

### Proximité: temps de trajet < 40 mn si possible!</li>

Possibilités : internat (peu de places), chambre en ville, foyer Critères internat : critère social (boursier), éloignement géographique, âge

#### Les parcours possibles :

Connaître les options de 2<sup>eme</sup> année pour ne pas changer de lycée :

- Littéraires : Quelles Khâgnes (classique, moderne)? Quelles options ?
- Scientifiques : Classes étoilées (pour ENS, X, ...) ou non
- PSI : présence d'équipements techniques, sinon partage avec d'autres lycées et déplacements supplémentaires

#### Force de la classe :

- voir les enseignants et participer aux journées portes ouvertes
- recommandation : viser une classe pour être dans le premier tiers



### PROCEDURE APB: dossier de candidature

#### Que contient le dossier?

les 3 bulletins de 1<sup>re</sup> + 2 premiers bulletins de terminale

- + notes du bac de français (profils équilibrés recherchés)
- + une fiche pédagogique : rédigée par les professeurs de terminale et <u>que l'élève ne voit pas</u>, elle évalue la capacité de l'élève à suivre la classe demandée dans l'établissement demandé avec ses notes et son rang par matière. Selon la filière, certaines matières auront plus de poids que d'autres lors de l'examen du dossier ; typiquement (et à titre purement indicatif car pas de règle officielle) :
  - \* pour MPSI, PCSI: maths, physique, philo, LV1 (+ SI le cas échéant);
  - \* pour BCPST (bio) : idem + SVT ;
  - \* pour HK: philo, histoire, LV1, LV2, latin ou grec, français;
  - \* pour ECS: maths, philo, histoire, LV1, LV2, français.



#### PROCEDURE APB : dossier de candidature

La fiche pédagogique est complétée par le proviseur (ou son adjoint), avec le niveau de la classe (TB, B, AB, moyen, faible) et une appréciation générale sur la candidature de l'élève dans la filière demandée (très favorable, favorable, réservée, défavorable).

Elle est généralement visible sur le dossier APB après le 31 mai.



#### Exemple de fiche pédagogique

Etablissement fréquenté en 2012-2013 :

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (classe TSTIDACI)

Lycée Emile Combes Pons (17) Nº RNE: 0170020E (Tél: 05.46.91.86.00, Fax: 05.46.96.18.94) DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION POSTBAC

FICHE PEDAGOGIQUE SCOLARITE ANNEE 2012-2013



Numéro dossier :

Domaine, spécialité et établissement demandés :

BTS - Production Etude et économie de la construction en apprentissage

Lycée professionnel De L'Atlantique Royan (17) Nº RNE: 0171571R (Tél: 05.46.23.55.00, Fax: 05.46.23.55.01)

Né le		Sexe: M	N° BEA:	
Série : STI2D	Classe : TSTIDACI	Spécialité : Architecture et construction		
Langue vivante	1 Anglais			
Langue vivante	2 Espagnol			

DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES	Note(*) et classement de l'élève		Effectif classe ou groupe
Education Physique et Sportive	Bon travail.	12,8	14	29
Enseignement de spécialité	Bon niveau d'ensemble; travail sérieux.	13,4	3	29
Histoire/Géographie	Travail et résultats très satisfaisants. Des possibilités.	14,7	1	29
Langue vivante 1 : Anglais	Niveau de langue correct. Travail sérieux.	10,7	5	14
Langue vivante 2 : Espagnol	Travail et résultats très satisfaisants. Elève très discrète mais efficace.	13,9	4	29
Mathématiques	Travail très sérieux, des résultats convenables.	13	5	29
Philosophie	Elève trés sérieuse et motivée, qui a considérablement progressé.	10,3	8	29
Sciences Fconomiques et Sociales	Bon ensemble. Bonne qualité d'expression et d'analyse. Elève intéressée qui est très mobilisée pour poursuivre vers un BTS "Economie sociale et familiale".	12,6	4	29

Appréciation du chef d'établissement (cocher les cases correpondantes) : Commentaires sur la candidature de l'élève : Niveau de la Le sérieux du travail, l'investissement dans toutes les matières, a permis à l'élève de progresser et d'atteindre un niveau très satisfaisant. Le classe choix d'orientation est très motivé, les qualités de l'élève permettront de réussir la formation. Très bon [] Bon [] Extrait de fiche pédagogique Assez bon [] Moyen [X] Avis général Très favorable [X] Favorable [] Réservé [] Défavorable [] Faible []

Cachet de l'établissement



### **Exemple CPGE:**

- Traitement du dossier : varie suivant les lycées.
  - Critères : « force » du lycée d'origine (avec coeff), les notes suivant les profils, rang de l'élève, etc.
- Qui examine: les enseignants 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année de prépa
- Quel classement: les dossiers ne sont pas tous classés exemple: à LLG on peut classer jusqu'à 3 à 5 fois plus que la capacité d'accueil, selon les filières.
- Avis: se rendre aux JPO pour se renseigner (avec ses bulletins).



### Pour finir... quelques sites utiles:

http://www.onisep.fr/

http://www.letudiant.fr/

https://www.scei-concours.fr

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1\_6569/enseignement-superieur

Div - Ref



### **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

# MEILLEURS VŒUX de réussite à tous!

Div - Ref 25